

## Synthèse des observations du public

Objet : *Projet d'arrêté préfectoral relatif aux nombres minimal et maximal d'animaux soumis à un plan de chasse à prélever pour la saison cynégétique 2024-2025 et fixant les modalités de contrôle de l'exécution des plans de chasse.*

La participation du public relative au projet d'arrêté préfectoral visé en objet a été organisée par voie électronique sur le site internet des services de l'État en Lozère.

La consultation s'est déroulée du 21 mai 2024 au 11 juin 2024 inclus, soit pendant une période de 21 jours .

À l'issue de cette période de consultation, il a été constaté 2 contributions à l'arrêté préfectoral relatif aux nombres minimal et maximal d'animaux soumis à un plan de chasse à prélever pour la saison cynégétique 2024-2025 et fixant les modalités de contrôle de l'exécution des plans de chasse.

Ces 2 contributions émettent un avis favorable au projet d'arrêté.

**La directrice départementale  
des territoires**



**Agnès DELSOL**